

Débat national sur l'avenir de l'école
Arrondissement de LURE
Réunion de collège public

Domaine : Définir les missions de l'école.

Sujet n° 5 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

ANIMATEUR : Présentation de la situation de l'école en général et du collège en particulier en partant des chiffres fournis par le haut conseil de l'évaluation de l'école.

Première partie du débat portant sur cette présentation :

A l'arrivée en 6°, les élèves doivent savoir lire, écrire, compter ce qui n'est pas le cas pour 2 ou 3 élèves par classe. Cet état de fait va compromettre l'acquisition de l'ensemble des savoirs proposés au collège.

La responsabilité semble en revenir non pas aux enseignants du primaire, mais aux consignes qui leur sont imposées, consignes qui conduisent à une dilution des tâches essentielles dans un ensemble trop dispersé.

A ce propos on signale cependant qu'il y a une grande diversité parmi les élèves, chaque enfant est un cas particulier qu'il serait illusoire de vouloir faire entrer dans une norme moyenne. L'acquisition de la lecture de l'écriture et du calcul se font à un rythme propre à chacun.

ANIMATEUR : Le collège unique remis en cause ou non ?

- Contre le collège unique :

A cause de l'hétérogénéité trop importante des classes. Suggestion d'une orientation vers l'enseignement professionnel dès la fin de la 5°.

- Pour le collège unique :

Pour augmenter le nombre de diplômés dont nous avons besoin dans les années à venir et parce que les pays qui pratiquent une orientation précoce connaissent plus d'échecs que nous.

Le collège d'aujourd'hui est plus uniforme qu'unique. Des moyens permettant d'adapter l'enseignement à chaque cas ont existé, mais ont aujourd'hui disparu : classes aménagées à effectifs réduits et horaires adaptés, temps de remédiation, méthodologie de travail scolaire etc...

Aujourd'hui tout le monde doit entrer dans le même moule !

Il n'y a pas de matières fondamentales, elles se recoupent toutes. Des efforts ont été tentés vers l'interdisciplinarité, 4 systèmes différents ont été essayés en 6 ans sans véritable succès.

ANIMATEUR : Le Brevet des Collèges doit il sanctionner des acquits ?

Oui, le Brevet devrait être exigé pour l'entrée en seconde.

Non car des élèves venus de Z.E.P. ou de Lycée professionnel sans le Brevet, réussissent aussi à s'en sortir en seconde.

Intérêt de tous pour ce premier examen qui sanctionne un niveau de connaissances et dans lequel pourraient apparaître des questions faisant davantage appel à l'initiative des élèves, peut-être un oral de langues étrangères.

Problème lié au contrôle continu, dont l'évaluation est différente d'un enseignant à l'autre, mais surtout d'un établissement à l'autre.

ANIMATEUR : La maîtrise de l'anglais doit elle être une compétence obligatoire ?

Les jeunes français n'atteignent pas une maîtrise des langues étrangères comparable à celle des autres pays.

Il faudrait mettre en place d'autres méthodes basées sur l'utilisation d'un matériel adapté, face à de petits groupes. Nécessité de moyens matériels et humains accrus.

Quant à l'étude d'une langue étrangère en primaire, il est souhaitable qu'elle commence tôt et qu'il y ait continuité avec sa poursuite au collège.

ANIMATEUR : Comment définir un socle commun de connaissances ?

Il faudrait définir les notions incontournables, ce qui constituerait une culture commune indispensable, ce qu'un élève en fin de 3^o ne pourrait pas ne pas savoir. Inclure ces notions dans les programmes, qui par ailleurs devraient permettre aux élèves de comprendre, analyser et remettre en cause le monde qui les entoure, tout en contenant les bases nécessaires, point de départ d'un tel esprit critique.

Associer les enseignants aux réformes de programmes.

Réintroduire l'éducation manuelle et technique.

On vit dans un monde d'images. Inclure dans les programmes une éducation à l'image, savoir comment on la fabrique, savoir la décrire en ne restant pas un simple consommateur. Pour cela une formation des enseignants serait nécessaire.

Garder aux programmes un caractère national et s'interdire dans ce domaine toute idée de décentralisation.

Permettre aux enseignants une certaine liberté de manière à adapter de manière intelligente l'inévitable rigidité des programmes à l'hétérogénéité des classes.

Se garder de noyer le travail de l'enseignant, c'est à dire l'exécution du programme dans un tas d'autres choses. L'enseignant ne doit pas être le seul à parler d'information sexuelle, de tabac, d'alcool, de sécurité routière, de citoyenneté, etc... Dans tous ces domaines le rôle des familles et des médias doit devenir plus important.

ANIMATEUR : Que dire du comportement des élèves ?

- En ce qui concerne le respect des locaux et du matériel :

Beaucoup de dégradations. Le rôle des familles est ici primordial, mais il faut aussi incriminer le nombre très insuffisant des personnels de surveillance et de vie scolaire. S'ils étaient plus nombreux, chaque incivilité recevrait une sanction immédiate bien préférable en terme éducatif à une sanction différée.

Dans ce domaine il faut aussi signaler le caractère néfaste du nouveau statut d'assistant d'éducation vers lequel les étudiants répugnent à s'orienter.

Enfin il est nécessaire que les enseignants prennent leur part dans ce domaine et le plus souvent ils le font.

- Le respect des personnels et de l'institution :

La simple politesse se perd, là aussi un effort des familles s'impose.

Le premier respect consiste simplement à venir à l'école en excluant toute forme d'absence pour convenances personnelles.

Venir à l'école, pas pour consommer passivement ce qui est servi, mais pour construire activement son avenir.

Faire découvrir à partir d'images, de reportages, la chance dont bénéficie aujourd'hui un élève français, par rapport aux enfants de pays défavorisés, de manière à ne plus vivre l'école comme une punition.

Domaine : Faire réussir les élèves.

Sujet n° 8 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

ANIMATEUR : Quel constat peut on faire actuellement en ce qui concerne la motivation et la façon de travailler des élèves ?

Parent : Les élèves sans difficultés scolaires ne sont pas forcément motivés pour aller à l'école, pourquoi ?

Les élèves arrivent souvent fatigués à 8h. Le sommeil a t il été suffisant ?

Les bons élèves se contentent souvent d'un travail minimum, ce qui prive la classe de locomotive, créé une ambiance générale de non travail et n'aide pas les élèves les plus faibles. Un tel comportement peut être expliqué par le souci de ne pas s'exclure du groupe classe en se faisant traiter « d' intellos ».

En technologie la pédagogie par projet se heurte souvent à un manque d'équipement du collège ou au refus des parents de payer les objets réalisés.

Les méthodes utilisées par les enseignants ne sont pas toujours bien comprises des parents ce qui les gêne dans l'aide qu'ils pourraient apporter à leurs enfants.

Au cours des réunions parents professeurs, peu de parents se déplacent et essentiellement les parents des élèves qui réussissent. Les propositions d'aide aux devoirs faites aux élèves en difficulté sont parfois refusées par leurs parents.

Parent : Le monde enseignant fait souvent peur aux parents.

Les élèves n'ont plus envie de faire l'effort que nécessite l'écrit, une recherche sur Internet se conclut par l'impression de la page et ils considèrent que c'est assez, l'emploi du vidéo projecteur les intéresse, mais pas question d'aller au delà des images : culture du zapping et de l'immédiateté.

En 6° les élèves qui arrivent pétillent et participent. En 5° ça va déjà moins bien, en 4° tout s'éteint et on ne parle pas de la 3°. Ils laissent en chemin une grande part de leur curiosité d'apprendre et de comprendre.

Professeur de langues : Il est rare qu'un élève en difficulté en 6° réussisse à rétablir ensuite la situation.

ANIMATEUR : Quels remèdes pourrait on apporter à cette situation ?

Un contact étroit et des rencontres fréquentes doivent s'établir entre les parents et les enseignants. Les parents doivent contrôler le cahier de textes et le déroulement du travail de leurs enfants, sans forcément s'investir dans le détail de ce travail. Ceci donnera aux enfants le sentiment que leurs parents accordent de l'importance à leur travail, au rôle de l'école et pourra les conduire à s'investir davantage.

Les parents des bons élèves comme ceux des élèves en difficultés doivent absolument assister aux réunions organisées pour eux par les enseignants.

Chaque enseignant a ses méthodes. A lui de les expliquer, d'expliquer sa notation, la façon dont il souhaite voir le travail s'effectuer, explications à renouveler autant que de besoin aux élèves et aux parents.

Les matières parfois délaissées comme la musique ou les arts plastiques participent comme les autres à l'acquisition d'outils de communication et peuvent permettre une réussite à des élèves en échec par ailleurs.

Les enseignants doivent davantage écouter les élèves quitte pour cela à sacrifier un peu de leur temps de classe. Temps qu'ils doivent utiliser pour parler avec ces élèves, pour essayer de leur faire comprendre le sens des programmes et de ce qu'on leur fait apprendre. Ils ne doivent pas non plus hésiter à s'intéresser aux cas particuliers, avant ou après les cours.

Une culture de l'effort est à retrouver. Les nouveaux outils utilisés ne doivent pas supprimer le travail personnel. L'école qui constitue peut-être le dernier lieu d'apprentissage de l'effort et de la rigueur, ne doit surtout pas abandonner ce rôle.

ANIMATEUR : Que dire sur les sanctions à appliquer aux élèves ?

Si élèves et professeurs admettent qu'il peut y avoir des félicitations, ils doivent aussi admettre qu'il peut y avoir des sanctions. Pour rester crédible une sanction annoncée ne doit être ni différée ni abandonnée. Elle doit être expliquée et comprise par l'élève. Ce dernier doit réaliser qu'il est puni à cause de son comportement à un instant donné et non pas parce que le professeur ne « l'aime pas ».

Il n'est pas toujours évident d'appliquer à tous le même niveau de sanction. Certains élèves atypiques, en voie d'intégration, ne peuvent qu'être traités de façon particulière et le reste de la classe doit pouvoir le comprendre

Les notes rendues quand elles sont mauvaises ne doivent pas être vécues comme des sanctions. Elles doivent être présentées comme relatives, comme s'inscrivant dans un processus d'évolution vers un mieux, avec une vision à moyen ou à long terme.

Le redoublement n'est pas non plus une sanction. Il doit être évité quand on sent qu'il ne sera pas profitable, mais il continue de redonner une nouvelle chance et de permettre un nouveau départ à de nombreux élèves.

Domaine : Améliorer le fonctionnement de l'école.

Sujet n° 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

ANIMATEUR : La formation des enseignants est-elle satisfaisante ?

L'école est nationale, laïque et publique et doit le rester. Le ministère doit s'interdire toute tentative de régionalisation (déjà commencée avec les A.T.O.S.S.) ou de privatisation de l'école.

La formation des professeurs à l'I.U.F.M. doit évoluer :

On parle beaucoup trop de l'évolution des classes et du comportement des élèves à partir de schémas et d'organigrammes. Moins d'abstractions et plus de contacts avec la réalité des classes seraient les bienvenus.

Les enseignants de l'I.U.F.M. devraient en parallèle enseigner dans des classes véritables et si possible difficiles pour pouvoir en parler.

La formation de base avant l'entrée en I.U.F.M. doit continuer à être d'un niveau élevé de manière à permettre de « tenir la route » en toutes circonstances devant les élèves.

ANIMATEUR : Les inspecteurs jouent-ils le rôle qu'on attend d'eux ?

Beaucoup d'enseignants se plaignent d'être trop rarement inspectés, ce qui parfois les met en retard dans leur évolution professionnelle et qui les prive d'un avis extérieur sur le travail qu'ils effectuent. Il est noté que cet avis extérieur peut tout aussi bien provenir de collègues de la même matière ou de matières différentes dans le cadre des équipes éducatives.

Les stages sont nécessaires pour maintenir un niveau mais il faut se préoccuper de leur contenu. Les formateurs ont-ils tous encore des classes en responsabilité ce qui serait souhaitable. Il arrive que des enseignants « montent » un stage autour d'un formateur qu'ils ont choisi et dont ils connaissent l'efficacité.

Quelques remarques diverses :

Les enseignants regrettent de ne plus jamais subir de visites médicales.

Ils remarquent que les élèves qui autrefois plébiscitaient le métier d'enseignant sont aujourd'hui rares à déclarer vouloir s'y engager. La tendance est dangereuse car on risque de finir par manquer d'enseignants et le niveau de la profession pourrait bien baisser.

La féminisation constatée, voudrait-elle dire que les hommes ne veulent plus se diriger vers ce métier insuffisamment rémunéré.

Il semble urgent de revaloriser financièrement le métier d'enseignant et souhaitable que ceux qui le choisissent, le fasse comme c'est encore le cas le plus fréquent aujourd'hui, par vocation.

ANIMATEUR : Professeur de collège ou de lycée est ce la même chose que professeur de lycée professionnel ?

Plusieurs enseignants présents ont travaillé dans les 2 types d'établissements et ne font pas vraiment de différences.

ANIMATEUR : Il semble y avoir une crise des vocations chez les chefs d'établissement.

Elle s'explique car le chef d'établissement se trouve confronté à de très grandes responsabilités. Il reste souhaitable qu'il ait commencé par être enseignant pour bien connaître la spécificité du métier.

Tout ce qui est écrit ci-dessus traduit l'expression d'enseignants et de parents d'élèves. Je propose un résumé succinct de la perception de l'école vue par des représentants du monde de l'entreprise et de la gendarmerie.

L'école ne doit pas être dissociée de la vie, qui est une bataille de tous les jours avec des sanctions qui tombent de façon régulière.

Les enseignants ne doivent pas s'enfermer dans une bulle et s'ouvrir en particulier sur le monde de l'entreprise.

Les entreprises souhaitent recevoir des classes pour aider les élèves à préciser la vision de leur avenir. Aujourd'hui ces stages se résument à 3 jours par an pour une classe de 3°.

Les diplômes des enseignants ne signifient pas qu'ils ont une capacité à transmettre leur savoir.

La responsabilité des individus a pris beaucoup d'importance dans toutes les professions. Cette responsabilité accrue doit davantage motiver celui qui l'exerce (chef d'établissement).

Trois priorités pour l'école :

- 1 Mettre en place les méthodes et les moyens nécessaires à l'école primaire, pour permettre qu'à l'entrée en 6°, les élèves maîtrisent correctement, lecture, écriture et calcul.
- 2 Trouver les moyens d'établir un contact fréquent et approfondi entre les enseignants et les parents d'élèves, en particulier avec les parents des élèves en difficulté.
- 3 Augmenter le nombre des personnels de surveillance et de vie scolaire.